

## SOCIAL

## Salaires : l'Afapei se bat pour les oubliés de l'État

Les professionnels du handicap, plus largement du médico-social, se mobilisent contre l'oubli par l'État de certains personnels qui n'ont pas droit à une revalorisation salariale. Face à eux, un grand flou.

## CONTEXTE

- Dans la foulée de la crise sanitaire, l'État a mis en place des négociations pour les professionnels, le Ségur de la santé
- Principale avancée, une revalorisation de traitement pour ces professionnels, mais en créant des disparités puisque tous les secteurs, le médico-social par exemple, n'y ont pas droit. Ce qui provoque depuis des mois, des vagues de protestation d'un secteur qui est toujours resté mobilisé face à la Covid

## LAURENT GEUMETZ

Une fois n'est pas coutume, employeurs et syndicats se disent dans le même bain. Il y a quelques jours, le secteur médico-social s'est mobilisé suite au fameux Ségur de la santé. Ce qui a été dit par les représentants des employeurs est déjà relayé par les représentants du personnel avec les mêmes positions. Lors d'une réunion à Loos, le secteur médico-social – autrement dit les unions des structures et les représentants de direction – a fait entendre sa voix face à une situation qui continue de bouillir. Pour le Calaisis, le directeur général de l'Afapei Frédéric Descamps a parfaitement ré-

sumé la situation. « On se mobilise dans la foulée du Ségur de la santé qui a accordé une revalorisation de salaire de 183 euros aux soignants du public mais pas au médico-social », résume-t-il. Ce qui se traduit, concrètement, par une situation ubuesque : au sein même de l'Afapei, des personnels de Foyer d'accueil médicalisé ou de Maison d'accueil spécialisée, les Fam ou Mas, relevant de l'Agence régio-



**« On ne lâchera rien, la CFDT revendique cette revalorisation de salaires vraiment pour tous les salariés »**

Baudouin Butor

nale de santé (ARS), auraient droit à ce coup de pouce. Mais pas les collègues dépendant du Département.

« On aura même pire, analyse Baudouin Butor, délégué CFDT de l'association. On aura au travail des binômes avec une personne relevant



Lors de la réunion à Loos.

de l'ARS qui aura eu droit à la hausse de salaire, et une personne du Département qui, elle, n'y aura pas droit ! » Depuis des mois, la CFDT a donc décidé de se battre « pour tous » et elle organise demain deux rassemblements de salariés « tout en continuant bien sûr à assurer l'accompagnement des personnes que l'on prend en charge ».

## MOBILISATION

Selon Frédéric Descamps, le risque est double : il y voit d'abord une perte de l'attractivité des métiers et ensuite des possibilités de recours prud'homaux puisqu'il y aurait une différence de salaire entre

des personnes de même qualification et de même formation. « Et dans une telle situation, je pense sincèrement que les personnes auraient de grandes chances de gagner leur recours. »

D'où cette mobilisation relayée par les syndicats. « Nous n'avons en effet absolument rien à reprocher à notre direction, insiste Baudouin Butor. Par contre, on a besoin de clarté. On nous dit que c'est bon pour les médico-sociaux à compter du 1er janvier prochain, puis ce n'est plus le cas... Nous, quand nous disons "pour tous", nous pensons aussi aux secrétaires par exemple. Dans le secteur public, tout le monde y a eu

droit. » Lui aussi voit dans cette différence de traitement un risque de perte de l'attractivité de la filière. « S'il y a 400 euros d'écart de salaire, on va avoir des départs vers le public, et on ne trouvera pas à recruter ! » Pour en parler, Baudouin Butor attend avec impatience un rendez-vous avec le Département. Ses demandes sont, pour l'instant, toutes restées vaines. « Mais on ne lâchera rien », promet-il. ■

Les rassemblements de salariés se feront ce mercredi à 10 heures devant la résidence du Bord de mer près de l'avenue Pierre-de-Coubertin, et à 17 heures devant l'entreprise adaptée industrie, rue Gustave-Courbet.